



Défaut d'information lors de l'achat d'un véhicule d'occasion

Par **kwistian**, le **22/04/2008** à **11:02**

J'ai acheté un véhicule d'occasion affichant 17000 km au compteur à un professionnel. Lors de la visite des 30000 km et 9 mois après l'achat, le garage m'informe que le véhicule est équipé de pneus neige et qu'ils sont très abimés car le véhicule ayant rouler essentiellement sur le bitume. Montant de la facture 1400 € pour le changement des 4 pneus. Le vendeur ne m'ayant pas signaler ce "détail" sur le bon d'achat et ne m'ayant pas informer au moment de l'achat, ai-je un recours. Merci